

## Programme de formation agréé par l'AFAV-V4E

### « Management par la Valeur niveau 2 »

Cette formation est conforme au Processus de certification Européen AFAV-V4E (Value For Europe).

Elle va permettre aux participants de comprendre et mettre en œuvre :

- La philosophie, les concepts et les principes du MV
- La dynamique humaine afin d'innover en s'appuyant sur les compétences des équipes
- La gestion des parties prenantes
- Les méthodes MV
- Le traitement des incertitudes liées aux changements
- La conception d'une étude MV, et l'appliquer à une politique, une stratégie, un programme

#### Compétences et aptitudes visées :

Être capable de :

- S'approprier le concept de VALEUR
- Piloter un groupe de travail
- Communiquer et négocier avec les parties prenantes
- Appliquer les méthodes et outils de base
- Concevoir une intervention MV

Mettre en application les connaissances acquises pour :

- Co-diriger et animer une étude MV en un domaine familier
- Contribuer à la conception d'une étude MV
- De faire progresser son développement personnel

#### ✓ Public visé

- Toute personne souhaitant animer un groupe de travail AV-MV
- Appartenant à tout type d'entreprise et de collectivité

#### ✓ Prérequis

- Avoir acquis les compétences du module VM1 : Fondamentaux, culture et méthodes cœurs du MV
- Avoir participé à 2 études ou projets AF-AV animées par un PVM
- Avoir répondu au questionnaire d'entrée

#### ✓ Durée de la formation

**21 heures** en présentiel répartis en 3 jours sur 3 semaines maxi.

#### ✓ Nombre de participants

3 (Minimum) / 8 (maximum)

#### ✓ Dates de la formation

Sur offre et convention, dates et délais fixés sur demande et en accord avec le demandeur.

#### ✓ Lieu de la formation

En intra entreprise ou en inter (lieu en fonction des lieux de résidence des demandeurs)

#### ✓ Prix de la formation

Nous consulter.

#### ✓ Modalités d'accès à la formation

Sur demande : Plan de développement des compétences, financement personnel, après validation du questionnaire d'entrée.

**Le programme de la formation est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.**

**Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.**

## ✓ Programme

---

### • Introduction

- Présentation des participants, tour de table et recueil des besoins et attentes, rappel des objectifs de la formation, présentation du programme, évaluation des acquis antérieurs (QCM).
- Le processus de certification - Le référentiel de connaissances.

### • Le Management par la Valeur

- Les apports de l'AV
- Retour d'expérience de participation à des opérations AV
- Le concept, la méthode AV
- Les étapes de la démarche

### • Les phases de la méthode (NF EN 12973)

- Phase 0 : Phases préliminaires
- Phase 1 : définition de l'opération, identification des parties prenantes
- Phase 2 : Etablissement du plan d'action et constitution du groupe de travail
- Phase 3 : Rassemblement des données détaillées sur l'opération
- Phase 4 : Analyse Fonctionnelle-Analyse des coûts
- Phase 5 : Rassemblement et création d'idées de solution
- Phase 6 : Evaluation des idées de solution
- Phase 7 : Développement de propositions globales
- Phase 8 : Présentation des propositions
- Phase 9 : Mise en œuvre

### • Approfondissement du MV

- Dimension économique, stratégique, gestion d'un projet
- Dynamique humaine et de groupe
- Gestion des conflits entre parties prenantes

### • Gestion en environnement incertain – Conception d'une opération AV

### • Bilan final

- Synthèse globale
- Synthèse des acquis de la formation
- Questions / Réponses par rapport aux attentes initiales

## ✓ Evaluation des compétences acquises

---

- Au cours des études de cas

## ✓ Modalités pédagogiques

---

- Participatif et interactif alternant exposé et études de cas de sujets concrets. Les participants sont appelés à animer des séquences.
- Vidéo-projection
- Echanges Questions/réponses
- Remise au préalable d'un guide de la formation. Remise des supports d'exercices en cours de formation. Remise du diaporama complet au format PDF à la fin de la session.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation et d'acquisition des compétences. (Article L.6353-1 du Code du Travail)
- Remise du certificat d'acquisition du module VM2